

# **L'aménagement linguistique au Québec**

Par Jean-Claude Corbeil  
*Québec Amérique*

- **La situation sociolinguistique au Québec : origine et état actuel**

Pour comprendre pourquoi le Québec a adopté une politique linguistique, il faut retourner à l'histoire pour voir dans quelles circonstances la langue française et la langue anglaise sont entrées en contact sur ce territoire, pour saisir l'origine et les mécanismes profonds de leur concurrence, qui ont fondé naguère et qui fondent encore aujourd'hui la nécessité d'aménager les rapports entre ces deux langues. En arrière plan, l'évolution du poids démographique relatif des francophones au Canada et au Québec sert constamment d'argument aux uns et aux autres et s'utilise comme référence pour évaluer les politiques gouvernementales. Sur un tout autre plan, il faut également se faire une idée des relations entre l'usage du français au Québec et celui en France et comprendre que l'évolution du statut de la langue française comme langue internationale par rapport à l'anglais a des conséquences sur le statut du français au Québec. Enfin, la situation des langues des premières nations, amérindiennes et inuits, est une question qui prend de plus en plus d'importance dans le contexte de l'aménagement linguistique du territoire québécois; elle préoccupe également de plus en plus l'opinion publique internationale.

## **Les deux moments clés de l'histoire du Québec**

### **La colonisation française**

À la suite de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492-1504) et de l'exploration du golfe du Saint-Laurent par Jacques Cartier (1534-1536) qui prend possession de ce territoire au nom du roi de France, le peuplement français se concentrera en deux points relativement éloignés l'un de l'autre, surtout pour l'époque : sur la face sud-est du golfe, ce qui deviendra l'Acadie, et sur les rives du Saint-Laurent, ce qui deviendra le Québec. Ces deux peuplements formaient alors la Nouvelle-France.

Ce territoire demeure possession française pendant plus de deux siècles (1534-1760). Durant cette période, une société française s'installe dans les deux régions, autour de Port-Royal (fondé par Champlain et de Monts en 1605) sur le golfe du Saint-Laurent et à partir de la ville de Québec (fondée en 1608 par Champlain) dans la vallée du fleuve Saint-Laurent. Cette société est de langue française et de religion catholique; elle est constituée d'un petit noyau de nobles (les représentants du roi, les officiers, les

seigneurs et les membres du haut clergé) et de simples gens qui ont émigré comme colons ou qui sont venus comme soldats. L'ensemble de la population vit en vase clos, ce qui favorise la diffusion du français de Paris comme langue du pouvoir et de la religion, le recul des patois des colons et l'unification linguistique du pays. Des relations s'établissent avec les Amérindiens, tantôt cordiales, tantôt hostiles, qui se traduiront, pour les Français, par une meilleure connaissance du pays, et pour les Amérindiens, en une lente assimilation. Le français du Québec garde beaucoup de traces de ces contacts dans son vocabulaire et dans la toponymie. Les Français, guidés par les Indiens (terme utilisé alors), explorent le continent, vers le sud jusqu'au golfe du Mexique (La Salle fonde la Louisiane en 1682) et vers l'Ouest, jusqu'aux Rocheuses (La Vérendrye vers 1750) : chacun prend possession de ces nouveaux territoires au nom du roi de France. Des postes de traite sont installés, souvent fortifiés aux points stratégiques. L'immigration des Français vers l'Ouest et le Sud-Ouest commence. Enfin, les colonies françaises et anglaises de l'Atlantique prennent contact : leurs relations subiront toujours les contrecoups des guerres entre la France et l'Angleterre.

Les Français de l'époque deviennent des Américains, au sens de personnes qui vivent en Amérique du Nord et ils le deviendront de plus en plus en s'appropriant l'environnement et l'esprit de ce continent. Les Québécois d'aujourd'hui ont la même conviction d'être des Français d'Amérique, d'être de langue française mais d'une culture dont le fond est français et sur lequel se sont greffées les influences d'un mode de vie et d'une histoire en rupture avec la France.

### **La Conquête pour les uns, la défaite pour les autres**

En 1740, la guerre éclate de nouveau entre la France et l'Angleterre : le prétexte, cette fois, est la succession au trône d'Autriche. La guerre se déplace en Amérique : l'Acadie est conquise (chute de Louisbourg en 1745) et la vallée du Saint-Laurent devient britannique par la défaite des Français sur les plaines d'Abraham en 1760.

Les conquérants sont de langue anglaise et protestants, mais ils sont alors très peu nombreux. La population anglophone est composée des représentants du roi, des officiers et des soldats et de marchands qui émigreront immédiatement des colonies de l'Atlantique, attirés par l'espoir de faire fortune rapidement.

La longue histoire des rapports entre deux langues, deux cultures et deux religions commence, influencée par la Révolution américaine, par la formation qui s'en suit de deux nouveaux pays, les États-Unis d'Amérique et le Canada, histoire très marquée jusqu'à aujourd'hui par l'essor et la puissance économique des États-Unis.

La population française continue d'immigrer vers l'ouest du Canada, fascinée par ces grands espaces disponibles, dans le même esprit que la migration américaine vers la Californie. Des villages seront fondés, les terres mises en culture. De nouvelles communautés de langue française se constituent peu à peu et le métissage avec les autochtones est fréquent.

### **Le poids démographique des francophones**

Au lendemain de la Conquête, les Canadiens (nom que l'on donne alors à la population française) sont largement majoritaires, les Britanniques très minoritaires.

Les Anglais apportent avec eux leurs institutions démocratiques. Le poids démographique relatif de chaque communauté linguistique est donc de toute première importance.

L'immigration des anglophones s'amorce immédiatement, surtout en provenance des colonies anglaises de la côte atlantique. Elle s'accroît dramatiquement au moment de l'Indépendance de ces colonies avec l'arrivée au Canada des Loyalistes, nom donné à ceux des colonies anglaises qui ont préféré demeurer britanniques plutôt que de devenir américains. Environ 30 000 d'entre eux s'installent au Canada dont 6000 au Québec. Le gouvernement de l'époque leur donne des terres dans l'ancienne Acadie, dans la vallée du Saint-Laurent et dans la région des Grands Lacs, qui deviendra par la suite l'Ontario au moment de la séparation du Québec en Haut-Canada et Bas-Canada.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les gouvernements successifs favorisent l'immigration d'anglophones en provenance des îles Britanniques. En 1875, le pouvoir central prend l'entière responsabilité de l'immigration. Tous les efforts de recrutement se portent vers l'Angleterre, très peu vers la France et la Belgique. Les nouveaux arrivants, quelle que soit leur langue maternelle, sont orientés vers l'Ontario et vers les plaines de l'Ouest. Les communautés françaises qui y sont déjà installées seront noyées par l'arrivée massive de ces nouveaux immigrants de langue anglaise ou qui choisissent de s'intégrer à la communauté de langue anglaise. Là est l'origine des minorités de langue française hors du Québec dont l'avenir a été et est toujours problématique, surtout qu'elles subissent de hauts taux de transfert linguistique en faveur de l'anglais. À la même époque, un exode massif de Québécois francophones vers les États-Unis se produit : entre 1850 et 1930, on estime à environ 700 000 le nombre de ceux qui quittent le Québec, attirés par les salaires offerts dans les filatures alors en pleine expansion. La proportion des Canadiens français diminue partout au Canada, même au Québec, en même temps que le poids démographique du Québec dans le Canada s'affaiblit.

La responsabilité de l'immigration relève encore aujourd'hui du gouvernement d'Ottawa. Cependant, un accord a été signé entre le Québec et le gouvernement canadien en 1978, confirmé en 1991. Il donne au Québec le pouvoir de sélectionner les immigrants indépendants, ce qui exclut les réfugiés et les personnes admises dans le cadre de la politique de regroupement des familles. Dans les faits, cet accord ne permet au Québec que le contrôle d'une faible proportion de l'immigration globale : par exemple, durant la décennie 1985-1994, 40 % seulement des immigrants admis au Québec ont été sélectionnés par le gouvernement québécois.

La situation démolinguistique du Canada et du Québec est aujourd'hui la suivante. Répartition de la population globale du Canada selon la langue d'usage : anglais, 61,1 %, français, 24,5 % dont 90 % vivent au Québec, autres langues, 14,4 %. Répartition de la population du Canada, sauf le Québec : anglais, 87,6 %, français, 3,2 %, autres langues, 9,2 %. Répartition de la population du Québec : français, 83,3 %, anglais, 11,2 %, autres langues, 5,8 %. Répartition de la population selon la connaissance de l'une ou de l'autre des deux langues officielles du Canada : au Québec, 93,6 % connaissent le français, 40,9 % connaissent l'anglais; dans le reste du Canada, 97,7 % connaissent l'anglais, 10,6 % connaissent le français. Le français comme langue maternelle est donc minoritaire dans l'ensemble du Canada, sauf au Québec, selon des taux très variables : 34 % au Nouveau-Brunswick, 5 % en Ontario, 4,7 % au Manitoba, 4,5 % dans l'Île-du-Prince-Édouard, 3,3 % au Yukon, 2,5 % dans les Territoires du Nord-Ouest, 2,3 % en Alberta, 2,2 % en Saskatchewan, 1,6 % en Colombie-Britannique, 0,5 % à Terre-Neuve. D'autre part, on note que les transferts linguistiques se font le plus souvent en faveur de l'anglais, partout au Canada et même au Québec. Enfin, le taux d'immigration au Canada par rapport à la population d'accueil est le plus élevé dans le monde : 1 immigrant pour 143 habitants; en comparaison, il est de 1 pour 388 habitants aux États-Unis et, en Australie, de 1 pour 253.

## **La concurrence avec l'anglais**

### **Les avancées de l'anglais**

Tout au long de l'histoire du Canada après la Conquête, l'anglais va étendre son usage et le français va régresser. Les points forts de cette tension sont bien connus.

Dès la Conquête, les marchands anglais prennent le contrôle de l'activité commerciale : la France ne reconnaît pas les lettres de change, les Français restés dans l'ancienne colonie sont en très mauvaise posture financière, d'autant qu'il leur est interdit de faire commerce avec la France. Comme ils n'ont ni relations, ni crédit en Angleterre, le terrain est libre pour les marchands anglophones. Cette emprise s'étendra par la suite à l'ensemble de l'activité économique. L'anglais devient la langue des affaires.

L'industrialisation du Canada et du Québec sera financée tout naturellement par les capitaux ainsi amassés par les anglophones, auxquels viendront s'ajouter les capitaux américains. L'anglais devient la langue de travail et la langue de la réussite économique.

Le Canada se partage de plus en plus en deux communautés sur la base de la langue dominante : le Québec demeure à majorité francophone, les autres provinces (*the rest of Canada*, le ROC) deviennent de plus en plus anglophones par l'arrivée d'immigrants anglophones, par l'assimilation des minorités francophones et des immigrants d'autres langues. Le ROC se veut de langue anglaise.

Au cours des années 1950-1960, il devient de plus en plus évident que l'idéologie des deux peuples fondateurs, base de la Confédération de 1867, ne correspond plus à la réalité. Le Québec abandonne l'idée d'une nation canadienne bilingue de l'Atlantique au Pacifique.

Enfin, sur le plan international, l'anglais est devenu la langue des relations économiques et le devient de plus en plus avec la mondialisation des marchés. Comme langue des États-Unis, elle s'est imposée dans les nouvelles technologies de communication, dans les publications scientifiques et maintenant dans les produits culturels de grande consommation, notamment le cinéma, la chanson et la télévision. Sur le plan politique, elle tend à devenir la langue des relations internationales entre États dans les organismes internationaux, dans les grandes réunions de concertation internationale, en Europe comme langue commune des pays membres de la Communauté. La langue française au Québec, et dans les autres pays de la francophonie, subit les contrecoups du recul de la langue française comme langue internationale.

### **Conséquences sociolinguistiques pour le Québec**

Elles deviennent nettement perceptibles à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les tendances fortes en faveur de l'anglais se manifestent encore aujourd'hui, ce qui oblige le Québec et les Québécois à une vigilance constante. Ces conséquences sont importantes et de deux ordres, sociales et linguistiques.

Sur le plan social, les domaines d'utilisation de la langue française et de la langue anglaise se définissent les uns par rapport aux autres. L'usage du français se réduit à la vie familiale, à la vie sociale entre membres de la communauté, à la vie religieuse, à l'enseignement dans les écoles et aux institutions qui en dépendent, aux journaux et plus tard à la radio et à la télévision, à l'exercice des professions libérales et en partie à la vie politique, où elle arrivera peu à peu à prédominer complètement au Québec à partir des années 1960. L'anglais occupe tout l'espace du commerce, de la finance et de l'industrie : la langue française perd tout attrait économique et cesse d'être une langue de réussite personnelle dans ces domaines. Pour cette raison, les francophones éprouveront toujours le désir de bien connaître l'anglais,

certaines trouveront ridicules ou sans chances de succès les luttes pour la sauvegarde de la langue et un petit nombre succombera à la tentation d'abandonner l'usage du français.

Sur le plan linguistique, la langue des Québécois s'anglicise rapidement, par le contact quotidien avec la langue anglaise, sous l'influence des institutions britanniques, par la diffusion en langue anglaise des produits ou à cause de l'usage de l'anglais dans les industries, le commerce et la finance. Les vocabulaires de spécialités se diffusent en anglais et pénètrent peu à peu dans la langue générale. Dans ces domaines, la rupture avec le français de France est totale. La bourgeoisie résistera mieux, parce qu'elle est scolarisée et plus militante, mais le peuple, surtout la classe ouvrière naissante, subira profondément la contamination de la langue anglaise. C'est ainsi que s'installe peu à peu un double écart : écart entre la langue des gens instruits et la langue populaire au Québec, écart entre le français du Québec et celui de France.

### **La réaction des francophones**

Au lendemain de la Conquête, les Français demandent et obtiennent de l'Angleterre le droit de pratiquer la religion catholique, le droit d'utiliser leur langue et leur code civil. Un lien étroit se crée alors entre religion catholique et langue française, lien qui sera au cœur de toutes les luttes politiques de la population française. Cependant, dans le reste du Canada, les évêques irlandais prôneront l'usage de l'anglais dans l'exercice de la religion catholique et ne seront pas en conséquence favorables aux écoles de langue française en Alberta (1890), en Saskatchewan (1905 et 1912) et en Ontario (1912), favorisant ainsi l'anglicisation des catholiques francophones. Le Vatican ne les désapprouvera pas.

Dès la Conquête, la réaction des francophones à l'évolution de leur situation et de leur langue est d'abord et surtout politique. Un double objectif se dégage peu à peu, qui demeurera constant jusqu'à nos jours : doter le Québec d'institutions politiques démocratiques qui puissent garantir et assurer l'existence d'un pays de langue et de culture françaises; renouer et raffermir les liens avec la France et avec les autres pays francophones. C'est sur ce terrain que l'on continue d'agir pour donner à la langue française le statut qui lui revient comme langue de la majorité. Concrètement, cette réaction entraîne finalement les conséquences suivantes : sur le plan fédéral, vote de la politique des langues officielles à la suite des travaux de la commission Laurendeau-Dunton, sans cependant que cette législation change en substance le sort de la langue française dans les provinces anglophones, qui demeurent seuls maîtres de la politique linguistique sur leur territoire; au Québec, vote d'une législation linguistique qui fait du français la langue officielle de l'État québécois et volonté de doter le Québec, dans l'ensemble canadien, d'un statut qui confirme son caractère d'entité culturelle, linguistique et politique particulière par rapport aux autres provinces du Canada. Sur ce point précis, deux stratégies s'affrontent selon les partis politiques : ou bien la Confédération canadienne se modifie en conséquence, thèse du Parti libéral du Québec; ou bien ce

chemin étant manifestement sans issue, le Québec devient un pays à part entière en se séparant du Canada, thèse du Parti québécois. Le Québec en est là pour l'instant.

La réaction linguistique vient surtout de la bourgeoisie, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement des journalistes et des enseignants, qui se scandalisent de l'anglicisation de la langue française et mènent, avec constance, la lutte contre les anglicismes. Cet effort n'aura que peu de succès jusqu'au moment où on s'attaquera aux racines du problème par la généralisation de l'enseignement public et la promotion socioéconomique du français.

### **Une langue majoritaire et minoritaire**

On peut synthétiser la situation du français au Québec face à l'anglais de la manière suivante :

- le français est minoritaire au Canada malgré son statut de langue officielle, qui ne vaut que pour le gouvernement central et ses institutions, mais qui est sans effet ailleurs;
- le français est majoritaire au Québec, mais les nouveaux arrivants ont tendance à s'intégrer à la communauté de langue anglaise, surtout dans la région de Montréal où se concentre l'immigration;
- le français est largement minoritaire en Amérique du Nord, face au reste du Canada et aux États-Unis;
- le taux de bilinguisme français-anglais augmente au Québec, du fait de la nécessité d'utiliser l'anglais dans les communications extérieures (politiques, commerciales, scientifiques) et comme langue des technologies, notamment depuis l'introduction de l'informatique.

Chaque Québécois ou chaque Québécoise se trouvent donc obligés de se définir une stratégie de bilinguisme anglais/français en fonction de ses aspirations et de ses activités professionnelles et personnelles.

### **Les rapports du français québécois et du français de France**

À la fin du Régime français, l'ensemble de la population de la Nouvelle-France parle français, et le parle bien, du moins en comparaison avec la France de l'époque où les patois sont largement utilisés par la majorité de la population. Les témoignages des voyageurs sur ce point sont convergents. L'unification linguistique est réelle, autour du français du roi, mais incluant des emprunts aux dialectes dominants apportés de France et aux langues amérindiennes pour désigner des *realia* propres au pays.

La Conquête entraîne la rupture des relations avec la France. Les Canadiens de l'époque continueront à parler français, le français qu'ils connaissent et qui s'éloignera peu à peu du français parlé en France. La chose s'explique aisément. Le français en France va continuer à évoluer pour exprimer les effets des mutations de la société française : la Révolution française et la mise en place d'un système d'institutions démocratiques, la mutation de l'économie vers la libre entreprise, l'industrialisation des procédés de fabrication, l'essor des sciences et des techniques, la généralisation de l'instruction publique. Pendant le même temps, le français au Québec entre en contact avec l'anglais, langue des conquérants, puis surtout langue des institutions politiques anglaises, langue de l'économie et, plus tard, de l'industrialisation du pays. Le taux de scolarisation diminue dramatiquement au sein de la population francophone : la tradition orale devient la plus répandue dans le peuple. La langue française entre dans une longue phase de conservation de la « langue de nos pères », puis de résistance aux emprunts de plus en plus nombreux à la langue anglaise, résultant soit de la prédominance de l'anglais ou du snobisme, soit de la nécessité de désigner rapidement des réalités nouvelles ou de nouveaux concepts.

Lorsque le Québec renouera peu à peu ses relations avec la France, malgré la distance, la politique de l'Angleterre et les craintes du clergé devant une France laïque et républicaine, la différence entre les deux manières de parler la même langue frappera les voyageurs québécois et français. La nécessité d'un réaménagement de l'usage du français du Québec devient alors évidente. Au fil des discussions depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, deux idées-force se dégageront dans les milieux intellectuels et politiques : le français du Québec ne peut pas être identique à celui de France parce qu'il doit exprimer des réalités qui lui sont propres; le français du Québec doit demeurer le plus proche possible du français de France, certainement dans sa syntaxe et sa morphologie, les deux noyaux durs de la langue, mais également dans son vocabulaire, notamment les vocabulaires de spécialité. La norme de l'usage du français au Québec est toujours une question d'actualité.

Certains points sont particulièrement sensibles aujourd'hui. La description de la norme lexicale du français québécois met en relief le problème de la hiérarchisation des usages par rapport à l'usage standard, en excluant des mots et des sens ou en indiquant le mode d'usage restreint de certains mots (voir à ce sujet, pour plus de précision, la section L'usage du français standard québécois dans la description de la politique linguistique québécoise). La féminisation des titres de fonctions est généralisée au Québec, du fait de la volonté des femmes de se désigner par une appellation au féminin; elle est nettement moins prononcée en France où beaucoup la trouvent ridicule. D'un autre point de vue, les attitudes des Français et des Québécois par rapport aux emprunts à l'anglais sont très différentes : tradition de résistance et de création néologique chez les Québécois, snobisme du mot anglais chez les Français et tendance à trouver les Québécois bien frileux, inutilement inquiets.



## **La recherche d'une solution**

Au Québec, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'observation, la réflexion et la recherche de remèdes au recul de la langue française et à sa contamination par l'anglais seront menées par un petit nombre de Canadiens français dits « nationalistes ». Notons que, dans le vocabulaire de l'époque, les mots *nation*, *nationalisme* et *race* sont neutres et d'usage courant, sans aucune des connotations dépréciatives qu'ils prendront après la Deuxième Guerre mondiale. La remarque est d'importance pour interpréter correctement les textes publiés avant 1945.

Les idées avancées alors apparaissent au départ comme subversives pour au moins trois raisons : elles heurtent l'idéologie officielle soutenue par le tandem Église-Gouvernement; elles mettent en cause la suprématie économique des Canadiens anglais, acceptée par ceux des Québécois qui y trouvent leur profit; sur le plan strictement linguistique, elles prônent l'autonomie d'un usage du français propre au Québec.

Cinq grandes avenues de solutions prendront corps peu à peu entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup>. Elles serviront de base, à partir de 1960, à la formulation de la politique linguistique du Québec dont les grandes lignes seront exposées ci-après.

L'idée que l'avenir de la langue française est lié au sort de la religion catholique et assuré par sa pratique est contestée : les luttes pour le maintien d'écoles de langue française dans le reste du Canada ont bien mis en évidence que, dans une telle situation, l'*establishment* catholique a favorisé la religion au détriment de la langue, partout, sauf au Québec.

Au thème « L'anglicisme, voilà l'ennemi » qui était au centre des mouvements de défense du français face à l'anglais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, donc une approche strictement linguistique, se substitue peu à peu une autre approche, économique celle-là, bien formulée par Oliver Asselin en 1919 : « Le mal de l'anglicisme restera incurable tant que la finance, l'industrie et le commerce ne seront pas francisés. »

Le Québec doit définir sa propre stratégie pour maintenir et dynamiser la communauté française, issue du Régime français, tout en continuant de soutenir les minorités francophones du reste du Canada, dont l'avenir dépend d'une toute autre stratégie, adaptée à chaque situation particulière. La vitalité d'un Québec de langue française est la meilleure garantie de l'existence des communautés de langue française au Canada.

L'immigration joue un rôle déterminant dans l'avenir de la langue française : le Québec doit, en conséquence, avoir en main l'immigration sur son territoire et intégrer les nouveaux arrivants à sa culture et à sa langue.

L'usage du français au Québec ne peut pas être identique à celui de la France. Il faut en prendre acte, accepter l'existence d'une norme propre au Québec et la décrire. Ce faisant, il faut se garder de marginaliser le français du Québec par rapport au reste de la francophonie.

### **La situation des langues autochtones**

Les langues autochtones, amérindiennes et inuits, sont devenues un sujet d'actualité au Québec et au Canada. On s'informe et on s'inquiète de leur situation et de leur avenir.

Leur situation actuelle est complexe et comporte différentes facettes, qu'il faut avoir à l'esprit quand on y cherche des solutions (voir la section Politique linguistique québécoise). On peut en résumer ainsi les grands caractéristiques :

La population autochtone du Québec se répartit en neuf langues différentes, appartenant à trois familles linguistiques distinctes, et compte un peu plus de 25 000 locuteurs (en 1986) distribués dans une cinquantaine d'agglomérations. Le très petit nombre de locuteurs de chaque langue, la dispersion des agglomérations sur un vaste territoire et la faible population de chacune, rendent ces langues très vulnérables et favorisent leur dialectisation. Les langues autochtones sont, dans les faits, des continuums de dialectes d'où n'émerge aucune norme standard qui puisse guider leur emploi à l'écrit et, dans des situations de communication formelles, en langue orale ou écrite.

Partout au Canada et au Québec, les effectifs des locuteurs de langues autochtones diminuent régulièrement. Au Québec, la proportion des personnes qui déclarent être de langue maternelle autochtone est passée de 86 % en 1951 à 48 % en 1981. Chez les très jeunes enfants (0-4 ans), le pourcentage des locuteurs de langue maternelle autochtone, pour l'ensemble du Canada, a fondu de 88 % en 1951 à 24 % en 1981, ce qui indique nettement que ces langues ne sont pas toujours transmises aux enfants par leurs parents. L'intensité de ce phénomène varie d'une communauté linguistique à l'autre et également d'une langue à l'autre : le taux de conservation est plus élevé pour l'inuktitut et le cri-montagnais, communautés plus isolées et mieux structurées.

Les locuteurs des langues autochtones sont généralement bilingues, le plus souvent avec l'anglais comme langue seconde; les locuteurs unilingues deviennent de plus en plus l'exception. Ce bilinguisme entraîne une situation de diglossie, presque sur la base de la distinction entre langue parlée et langue écrite :

communication interpersonnelle et expression de la culture traditionnelle en langue orale vernaculaire, communication écrite ou formelle et participation au monde moderne en langue seconde, français ou anglais.

L'éloignement qui a longtemps protégé les langues autochtones disparaît aujourd'hui avec la généralisation des médias de masse et l'usage des technologies modernes de communication (avion, téléphone, télécopie, courrier électronique, inforoute, etc.). D'autre part, le taux de scolarisation augmente régulièrement et celle-ci se fait en tout ou en très grande partie en langue seconde, anglais ou français. L'enseignement de la langue ou en langue autochtone suppose qu'on règle les problèmes linguistiques liés à la définition d'une norme commune (orthographique, grammaticale et lexicale) et qu'on mette au point les terminologies nécessaires à l'enseignement des diverses matières. Il ne reçoit pas toujours d'adhésion des parents. Les discussions et expériences en ce domaine se poursuivent.

On observe que, pour toutes ces raisons, la compétence en langue maternelle autochtone s'érode au jour le jour, d'une manière continue.

Enfin, la situation sociolinguistique des nations autochtones du Québec apparaît si complexe et si diversifiée qu'il est à peu près impossible de concevoir et de mettre sur pied un plan d'aménagement linguistique qui vaille pour toutes. Les solutions devront donc être modulaires.